# **UNITE PASTORALE DE JUMET**

# **REFONDATION**

#### ATELIER PAUVRETE ET SOLIDARITE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION N° 1 DU 13/11/2017

Rédacteur : Mr Van de Meersche Philippe

## Présent :

Sœur Ribak Marie

Mme Micheletti Mireille

Mme Van haekendonck Bernadette

**Mme Bouillon Nicole** 

Mme Parmentier Cécile

Mme Blondeau Anne Marie

Mme Brognaux Françoise

Mr Van Geel Léopold

Mr Manzanza Jean(présence partielle)

Mr Van de Meersche Philippe

## Compte rendu

• Tour de table de présentation des participants en précisant le rôle dans les divers services et la motivation de chacun dans la démarche actuelle

#### • Constats:

- De nombreuses actions et services existent dans l'unité mais peu de collaboration, chacun travaille dans son coin sans même parfois connaître les services et les possibilités des autres.
- > De ce fait, il existe peu ou pas de collaboration, ce qui conduit à un essoufflement des initiatives individuelles
- ➤ Il existe pourtant depuis peu un site internet où l'on peut trouver les informations et contacts utiles
- Il faut tenir compte des besoins des personnes en difficulté et de leur attentes, tant au niveau de l'écoute, de contact humains, d'aide matérielle.
- Les difficultés peuvent avoir de multiples facettes
- Les personnes en difficulté doivent se remettre debout, pour cela ils ont besoin d'aide sans rentrer dans une logique d'assisté
- Les actions doivent être sociales avec la vocation de sortir les personnes de leurs conditions actuelles
- ➤ Le vivre ensemble est important, la notion de solidarité doit être présente, la participation à des actions ou mouvements collectifs est à promouvoir ou à continuer là où cela existe déià
- La notion de personne en difficulté est vaste, elle concerne également des individus qui en raison d'un accident de la vie ont besoin d'une aide spécifique à leur problème (bien souvent administratif)
- La réinsertion sociale est également importante e utilisant par exemple des parcours de réinsertion.

- Chaque groupe ne doit pas se considérer comme un rival d'un autre
- Les fonctionnements actuels peuvent conduire à des abus, il faut plus de coordination pour certaines activités
- Respect des règles des institutions (communales (y compris CPAS), régionales et fédérales)
- L'expérience d'autres unités ayant déjà connu le processus est peut être intéressant à examiner

# Définitions des besoins

- > Dresser l'inventaire des services présent dans l'unité
- Définir leurs objectifs spécifiques
- Informer tous les intervenants de ces services et de leurs spécificités
- > Examen des synergies potentielles
- Privilégier le travail de groupe (ex : banques alimentaires)
- Utiliser les points forts de chacun
- > Garder des ancrages locaux permettant la diffusion des renseignements

Prochaine réunion : lundi 11 décembre / 19h30/ La Rochelle Roux